



Chambre
Belge des
Traducteurs
et Interprètes

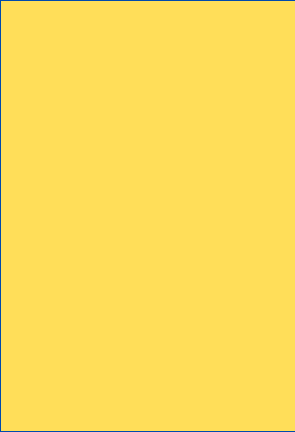
Belgische
Kamer van
Vertalers
en Tolken



*CBTI-70 Ensemble vers demain.
À vos cotés. Plus que jamais.*

DOSSIER DE PRESSE

www.cbti-bkvt.org



La CBTI fête ses 70 ans

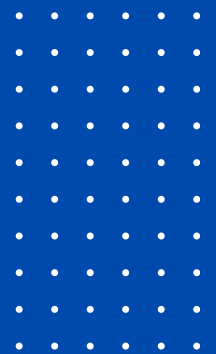
Le 16 mai 2025, la Chambre belge des traducteurs et interprètes (CBTI-BKVT) fêtera ses 70 ans d'existence au

Crowne Plaza Brussels Airport
Da Vincilaan 4
1831 Zaventem

Elle proposera pour l'occasion une série de présentations académiques suivies d'une table ronde, d'un cocktail, d'un dîner et d'une soirée dansante.

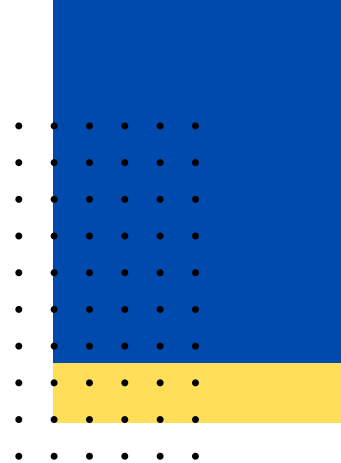
Cet événement se déroulera en français et en néerlandais, avec interprétation simultanée.

Ce sera l'occasion pour la CBTI de souligner l'importance des associations professionnelles dans la défense des métiers qu'elles représentent, notamment en matière de protection des droits économiques et sociaux.





SOMMAIRE



01. Invitation

02. Communiqué de presse

03. Programme

04. Intervenants

05. Sponsors

06. La CBTI

07. Chiffres-clés

08. Contact

INVITATION

Mesdames et messieurs les journalistes et attaché·es de presse,

La Chambre belge des traducteurs et interprètes (CBTI), association royale, fêtera cette année ses 70 ans d'existence. La CBTI a souhaité profiter de cette occasion pour organiser un événement de taille, à l'image de la réputation prestigieuse qu'elle s'est bâtie depuis sa fondation en 1955. Elle espère ainsi à nouveau attirer l'attention du monde extérieur sur les professions qu'elle représente, leur importance et leur haute valeur ajoutée intellectuelle.

Si vous souhaitez traiter ce sujet, nous vous invitons à découvrir le dossier de presse de l'événement.

Afin de vous permettre de découvrir ou de mieux comprendre notre secteur et ses défis, nous vous invitons à assister aux différents exposés, à la table ronde et au cocktail que nous organisons le 16 mai 2025 à 16h à l'hôtel Crowne Plaza Brussels Airport. Il vous suffit pour cela de contacter notre secrétariat par téléphone au +32 2 513 09 15 ou par e-mail à l'adresse secretariat@translators.be.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour un entretien ou une rencontre. Vous pouvez contacter notre président, M. Max De Brouwer (+32 475 841 836 ou president@translators.be).

Pour plus d'informations sur la CBTI et son action, vous pouvez aussi consulter notre site internet (www.translators.be).

Nous vous remercions d'avance pour la suite que vous voudrez réserver à cette invitation.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



La CBTI célèbre 70 ans d’engagement au service des métiers de la traduction et de l’interprétation

Bruxelles, le 23 avril. En 2025, la Chambre belge des traducteurs et interprètes (CBTI), association royale, souffle ses 70 bougies. Forte d’une histoire riche et prestigieuse, la CBTI organise un événement d’envergure le 16 mai 2025, affirmant une fois de plus son rôle essentiel dans la défense et la promotion des métiers de la traduction et de l’interprétation à une époque de bouleversements économiques, technologiques et géopolitiques. Cet anniversaire se déroulera au Crowne Plaza Airport à Zaventem et promet d’être un temps fort pour la profession.

70 ans au service d'une profession en mutation

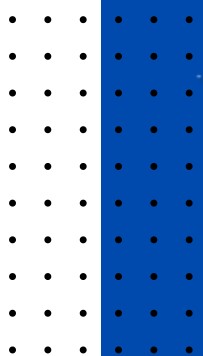
Les professions de traducteur, de traductrice et d'interprète se trouvent aujourd'hui à un tournant critique. L'avènement de l'intelligence artificielle (IA) a suscité de nombreuses interrogations sur l'avenir de ces métiers, alimentant parfois l'idée qu'ils pourraient être remplacés par des technologies automatisées. Pourtant, ces professions restent d'une importance cruciale dans un monde où la communication interculturelle et l'expertise humaine ne peuvent être suppléées par des algorithmes. La CBTI entend profiter de cet anniversaire pour réaffirmer que les traducteurs, traductrices et interprètes demeurent des piliers essentiels de notre économie, de notre société et de la démocratie.

Un événement sous le signe de l'avenir

Le 16 mai 2025, la célébration du 70e anniversaire de la CBTI se déroulera près de Bruxelles. Cet événement inclura une série de présentations académiques sur l'importance des associations professionnelles, notamment en matière de protection des droits économiques et sociaux, suivi d'une table ronde de celles et ceux qui ont présidé l'association et qui viendront partager leurs souvenirs et les faits marquants de leur présidence. La journée s'achèvera par un cocktail, un diner et une soirée dansante, offrant aux participant·es une occasion unique de réseauter dans une ambiance conviviale.

Avec cette célébration, la CBTI aspire à rappeler au grand public, aux décideurs économiques et politiques, ainsi qu'aux nouvelles générations, l'importance des métiers de la traduction et de l'interprétation, qui ne se contentent pas de transposer des mots d'une langue à une autre et qui créent des ponts entre les cultures, renforçant ainsi les échanges humains et économiques.

La CBTI invite les journalistes à couvrir l'événement et à contribuer à la valorisation de ces métiers en mutation, mais toujours indispensables dans notre monde en perpétuelle évolution.



PROGRAMME

Première partie : Conférences

16h00 - Accueil

16h30 - Mot de bienvenue du président

16h35 - Keynote (Chris Durban)

16h55 - Débat sur la défense des intérêts sociaux & économiques des freelances (CBTI, UNPLIB, FVB, SNI, SPF Economie)

17h35 - Pause-café

Deuxième partie : Table ronde

18h00 - Historique (Patrick Rondou, secrétaire général)

18h15 - Table ronde de ceux et celles qui ont présidé l'association

19h30 - Cocktail

20h30 - Dîner

22h30 - Soirée dansante

INTERVENANT·ES

Chris Durban :

Traductrice indépendante, spécialisée en communication d'entreprise/finance, membre de la SFT (France) et Fellow de l'ITI (Royaume-Uni)

Max De Brouwer :

Président de la CBTI

Patrick Rondou :

Secrétaire général de la CBTI

Bernard Jacquemin :

Président de l'UNPLIB

Anton Smagghe :

Secrétaire général de la FVB

Christophe Wambersie :

Secrétaire général du SNI

Les présidentes et présidents :

Doris Grollmann

Agnès Feltkamp

Ludovic Pierard

Rita Roggen

Guillaume Deneufbourg

Sébastien Devogele

Max De Brouwer



INTERVENANT·ES



Chris Durban



Max De Brouwer



Patrick Rondou



Bernard Jacquemin



Anton Smagghe



**Christophe
Wambersie**



Doris Grollmann



Agnès Feltkamp



Ludovic Pierard



Rita Roggen



**Guillaume
Deneufbourg**



**Sébastien
Devogele**

SPONSORS



4 agences
pour vous servir

Placements
Assurances
Crédits aux particuliers
Indépendants-PME

Self service banking
7 jours sur 7 de 6 à 24h.
Sauf agence Nivelles

Tubize (1480) rue de Nivelles, 30
Tél: +32 (0)2 391 45 10

Braine-le-Château (1440) rue de la libération, 36
Tél: +32 (0)2 367 22 10

Nivelles (1400) chaussée de Mons, 1
Tél: +32 (0)67 41 19 10

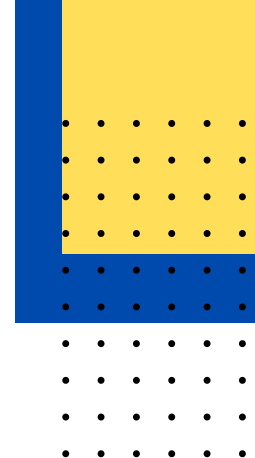
Genappe (1470) rue de Charleroi, 28
Tél: +32 (0)67 79 40 50



juremy.com

EU Terminology Search





La CBTI et ses objectifs

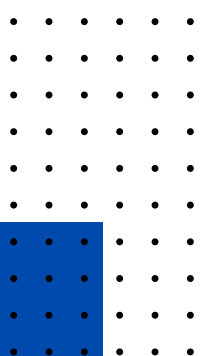
La Chambre belge des traducteurs et interprètes (CBTI) est l'association professionnelle qui regroupe et représente les métiers de la traduction et de l'interprétation en Belgique. La CBTI a pour objectif principal la promotion de la qualité par la professionnalisation des métiers qu'elle représente, ainsi que la défense collective des intérêts de ses membres.

L'ASBL a été fondée le 16 avril 1955 et elle a reçu le titre d'association royale en 2006. Il s'agit aussi d'une des rares associations professionnelles belges bilingues, active de part et d'autre de la frontière linguistique.

L'association professionnelle se veut être un groupement d'intérêts pour toutes les personnes exerçant les métiers qu'elle représente, qu'elles soient membres ou non, qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel. Si l'on y trouve des traducteurs, traductrices et interprètes salarié·es ou fonctionnaires, la majorité de ses membres sont des indépendant·es qui travaillent tantôt pour une clientèle directe, tantôt pour des agences de traduction ou d'interprétation, ou pour des réseaux de collègues.

À côté des services divers et pratiques qu'elle rend à ses membres, l'association entend surtout représenter les métiers de la linguistique appliquée auprès du public et auprès des instances nationales et internationales. Ce travail est soutenu par l'adhésion à plusieurs fédérations interprofessionnelles régionales, nationales ou internationales. Le service de communication assure la transmission des informations en temps réel au niveau de la presse, des réseaux sociaux ou par contacts directs. En outre, elle publie régulièrement la revue professionnelle « Le Linguiste ». Ces outils ont prouvé leur efficacité, notamment en période de crise pandémique.

Un chantier stratégique important consiste actuellement dans le développement d'une concertation efficace avec les autres acteurs des marchés tant publics que privés. Cette orientation stratégique est importante, car elle permettra de lutter contre les distorsions du marché dans l'intérêt de toutes les parties prenantes.



Membres

La CBTI regroupe aussi bien les traducteurs/traductrices indépendant·es que salarié·es. Elle compte plus de 550 membres, en Belgique et ailleurs dans le monde, qui travaillent dans une centaine de combinaisons linguistiques. Ces membres affichent des domaines de spécialisation et respectent le principe de la langue maternelle comme langue cible. Pour devenir membres effectifs, les candidat·es doivent être titulaires d'un master belge ou étranger dans une spécialité linguistique ou présenter une expérience professionnelle d'au moins trois ans. Dans l'attente de pouvoir satisfaire à ces critères, toute personne active dans la profession peut adhérer à la CBTI en tant que membre stagiaire.

Code de déontologie

En devenant membre de la CBTI, chaque membre s'engage à respecter les dispositions du code de déontologie.

Publications et autres outils de communication

Le site Internet de la CBTI (www.translators.be) permet de rechercher des traducteurs, traductrices et interprètes en ligne. Il fournit également des informations détaillées et actualisées sur l'association et sur ses activités, ainsi qu'une liste de liens utiles aux traducteurs, traductrices et interprètes.

Workplace est une plate-forme de communication interne qui permet aux membres de la CBTI de communiquer des informations utiles ou de faire appel aux collègues pour résoudre des problèmes professionnels. Il permet également de relayer des propositions de travail.

Le Linguiste, revue d'information trimestrielle, publie des articles de fond sur la théorie et la pratique (dictionnaires et logiciels de traduction, etc.) de la traduction et de l'interprétation. Il rend également compte de la vie de la CBTI et de ses participations aux événements ponctuels liés au secteur.

Le Guide du traducteur-interprète indépendant s'efforce de répondre aux questions que se posent les traducteurs et traductrices indépendant·es en début de carrière en évoquant les aspects administratifs, financiers, juridiques et pratiques de la profession.

Le vade-mecum marchés publics de services de traduction et le vade-mecum de services d'interprétation de conférence. Ces initiatives communes de la BQTA et de la CBTI s'adressent principalement aux pouvoirs publics qui achètent des services de traduction et/ou d'interprétation : ils permettent aux soumissionnaires de s'inspirer des meilleures pratiques du secteur afin d'obtenir une bonne coopération avec le contractant et une satisfaction maximale du pouvoir adjudicateur.

La Charte de bonnes pratiques et collégialité pour interprètes, fruit d'une collaboration entre des collègues interprètes de Freelance Interpreters United et la CBTI au lendemain de la relance post-Covid, contient des recommandations pour offrir un service d'interprétation de haute qualité, travailler ensemble de manière professionnelle et collégiale, sauvegarder l'avenir (financier) et la pérennité de la profession.

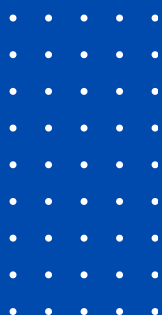
La CBTI est en outre également présente sur les réseaux sociaux depuis 2012 (sous la dénomination « Belgian Chamber of Translators and Interpreters »).

Activités

La CBTI organise des colloques, des formations et des journées d'étude, notamment à l'occasion de la Journée mondiale de la traduction (le 30 septembre). Des réunions plus informelles donnent aux membres l'occasion de mieux se connaître, d'échanger leurs expériences et de nouer des liens de collaboration et de collégialité.

Contacts avec le marché et les autorités

La CBTI s'efforce de mieux faire connaître ses membres et leur profession auprès des fédérations professionnelles, entreprises, ministères et autres entités qui font appel aux services de traducteurs, de traductrices et d'interprètes. Pour cela, elle assiste régulièrement à des réunions, participe à des salons et des colloques et relaie auprès de ses membres les offres et les communications des organisations internationales.



LA CBTI

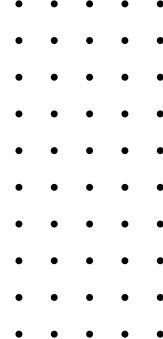
Collaboration avec les fédérations interprofessionnelles

La CBTI est affiliée à l'UNPLIB (Union nationale des professions libérales et intellectuelles) et à la FVB (Federatie Vrije Beroepen). La CBTI jouit ainsi d'un droit de parole sur la scène politique pour les décisions qui concernent ses professions.

La CBTI siège à la Commission sectorielle 15 – Autres professions libérales et intellectuelles du Conseil supérieur des indépendants et des PME - en qualité d'association professionnelle nationale. À ce titre, la CBTI obtient une reconnaissance nationale : c'est la seule association en Belgique reconnue pour pouvoir défendre l'ensemble des métiers de la traduction et de l'interprétation.

Collaboration avec les universités

La CBTI ayant été fondée avant même la première école de traducteurs et d'interprètes en Belgique, elle avait aussi pour objet, dans ses statuts initiaux, d'organiser des cours de traduction et d'interprétation. Aujourd'hui qu'une douzaine de hautes écoles de traduction et d'interprétation ont été intégrées dans les universités, la CBTI entretient d'excellents rapports avec ces dernières. Ainsi, afin de leur mettre le pied l'étrier, les étudiant·es de dernière année peuvent devenir gratuitement membres de la CBTI. En outre, la CBTI organise chaque année un «prix du meilleur mémoire de fin d'études» qui prime trois lauréat·es.



Coopération internationale

Depuis le 1er janvier 1956, la CBTI est membre de la FIT (Fédération Internationale des Traducteurs). Reconnue par l'UNESCO, la FIT regroupe 139 associations de traducteurs de plus de 65 pays. Plusieurs membres de la CBTI font régulièrement partie des diverses commissions créées au sein de la FIT.

La CBTI entretient des relations étroites avec plusieurs associations de traducteurs et d'interprètes d'autres pays, notamment dans le cadre du réseau franco-allemand et du réseau franco-anglais.

CHIFFRES-CLÉS

Chambre belge des traducteurs et interprètes

- Principale association en Belgique reconnue pour pouvoir défendre les traducteurs, les traductrices et les interprètes
- Fondée en 1955 à Bruxelles » 70 ans d'existence en 2025
- 550 membres en 2025 :

394 traducteurs/traductrices*

116 interprètes*

128 traducteurs ou interprètes jurés*

75 membres associés

9 membres institutionnels

* certains membres sont repris dans plusieurs catégories



CONTACT

Chambre belge des traducteurs et interprètes (Secrétariat)

10, bld de l'Empereur 1000 Bruxelles

Tél. : +32 2 513 09 15

secretariat@cbti-bkvt.org

Président

Max De Brouwer

president@cbti-bkvt.org

Vice-président (NL)

Jeroen Steel

vicevoorzitter@cbti-bkvt.org

Vice-présidente (FR)

Jenny Vanmaldeghem

vice-president.e@cbti-bkvt.org

Secrétaire général

Patrick Rondou

secgen@cbti-bkvt.org



La Chambre belge des traducteurs et interprètes (CBTI) est une association sans but lucratif fondée le 16 avril 1955 à Bruxelles. Elle œuvre en faveur de la profession et de la reconnaissance des compétences spécifiques des métiers de la traduction et de l'interprétation en Belgique. Elle s'efforce de sensibiliser les acteurs et les utilisateurs de la traduction et de l'interprétation à l'importance de la qualité et de la responsabilité. Le 23 mai 2006, la CBTI a reçu le titre d'association royale.

Contact

**10, boulevard de l'Empereur
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 513.09.15
secretariat@cbti-bkvt.org
www.cbti-bkvt.org**